

Le Président-Directeur Général

22-30, avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08 - France

Téléphone +33 1 40 42 50 00  
Télécopie +33 1 40 42 89 00

## DECISION

### Temps de travail à EDF SA.

---

Le Comité Exécutif du 4 avril a examiné les enjeux industriels et sociaux relatifs au temps de travail, et a confirmé la nécessité de redonner des marges de manœuvre à l'ensemble des entités d'EDF SA. pour conduire les grands projets industriels et améliorer notre compétitivité.

A la suite de cet examen, j'ai décidé de confier, sous la responsabilité de Marianne LAIGNEAU, Directeur RH Groupe, à Bernard LASSUS, Directeur RH France, le pilotage d'un projet au périmètre d'EDF SA. sur l'organisation du temps de travail.

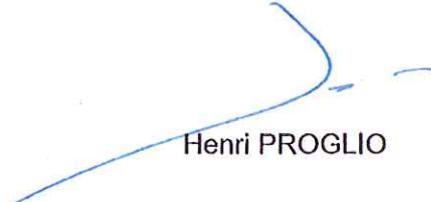
Le projet portera notamment sur les chantiers suivants :

- harmoniser et rationaliser les pratiques d'organisation du temps de travail. A ce titre, les mandats relatifs à toute négociation sur l'organisation du temps de travail au sein d'EDF SA seront soumis au directeur de projet ;
- négocier un avenant catégoriel sur le temps de travail des cadres ;
- fournir aux managers les outils de suivi et de contrôle du temps de travail des salariés ;
- faire évoluer les pratiques et les règles liées à l'organisation du temps de travail.

La conduite de ce projet s'appuiera sur un groupe de pilotage resserré autour des trois directeurs métiers représentant le parc nucléaire, l'ingénierie nucléaire et le commercial. Il veillera à l'équilibre financier global du projet.

Un point régulier sera fait par Bernard LASSUS en Comité Exécutif sur l'avancement de ce projet, notamment pour la validation de ses grandes options et la mise en œuvre des différents chantiers.

Fait à Paris, le **10 AVR. 2013**



Henri PROGLIO